

RAPPORT DU MAIRE

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

États financiers 2017

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis inc. ont été déposés au Conseil le 6 mars 2018. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement de l'exercice	1 171 169\$
Charges de fonctionnement de l'exercice	1 162 865\$
Excédent de fonctionnement de l'exercice	8 304\$
Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	163 203\$
Dette à long terme	702 090\$

Rapport de l'auditeur indépendant

L'auditeur indépendant a émis un rapport avisant que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En conclusion, financièrement l'année 2017 fut équilibrée au niveau des dépenses courantes.

En 2017, deux travaux importants ont été réalisés soient :

Le nouveau puits d'eau potable.

Le projet consistait à l'achat du terrain jusqu'à l'installation des équipements reliant l'aqueduc ainsi que de l'enfouissement du tuyau entre le puits et le bassin permettant à celui-ci de ne pas gelé. Le tout a été couvert par des subventions provenant de la TECQ (Taxe sur l'Essence et Contribution du Québec).

Les segments 85 et 86 du rang 1.

Subventionné à 75 % par le programme RIRL (Redressement des infrastructures routières locales) du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, ce projet nous a permis d'améliorer le chemin dans cette partie de la municipalité.

D'autres petits travaux de moindre envergure furent réalisés à même le budget municipal, tel que l'éclairage de la pancarte bienvenue à l'entrée du village, à l'emplacement de la cabane à sucre du Festival des sucres.

DONNÉ À ST-PIERRE-BAPTISTE, CE 5^e JOUR DE JUIN 2018

Donald Lamontagne, maire